

Contacts

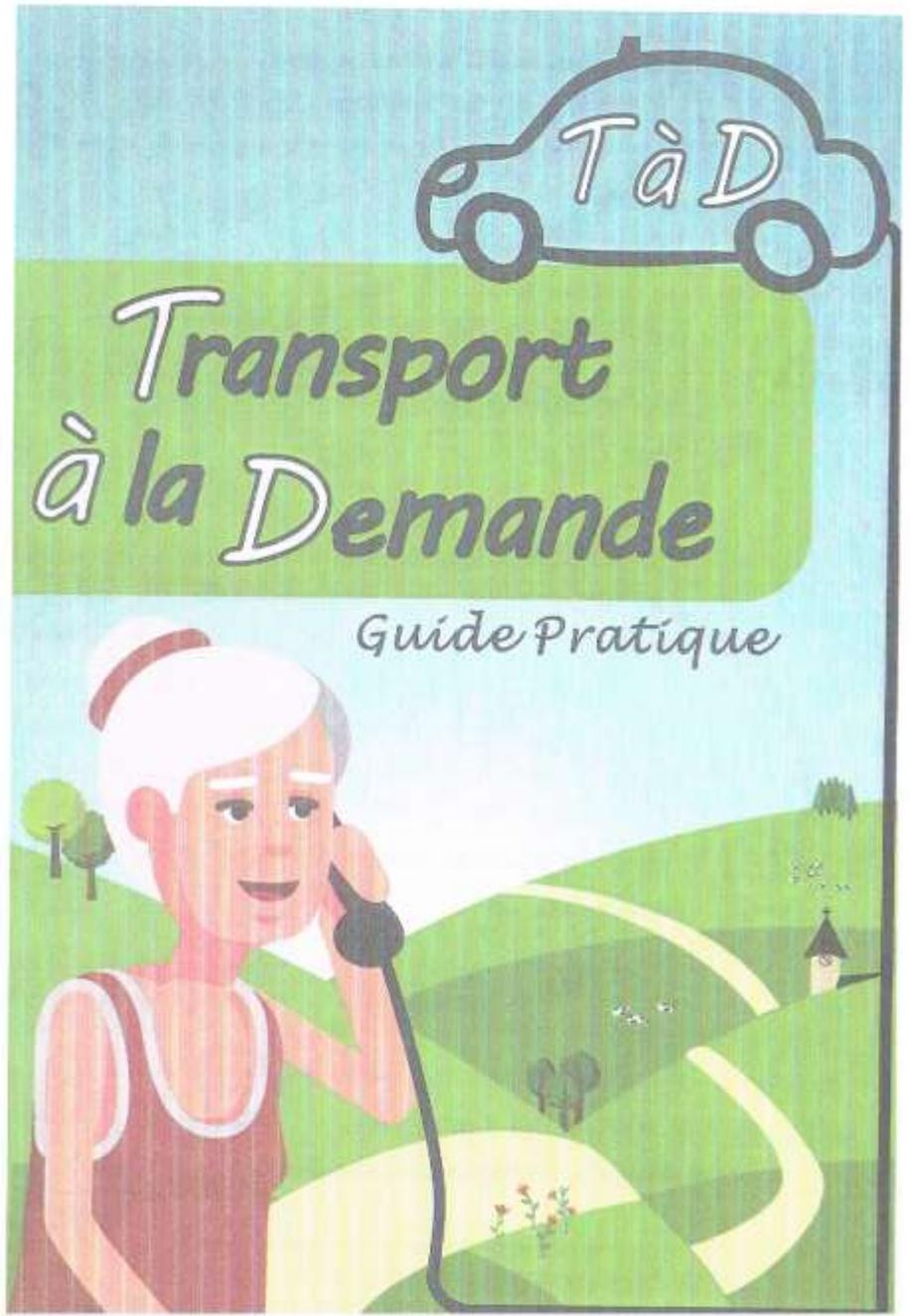
- ▶ *Carte de transport*
Remboursement Formule "Transport médical"
CIAS : Mme Sandrine TOUSSAINT ☎ 03 29 87 33 25
- ▶ *Renseignements*
ILCG : Mme Colette CHAMPAGNE ☎ 03 29 88 81 60

Centre Intercommunal d'Action Sociale du Territoire de Fresnes



Instance Locale Coordination Gériatrique

Conception & Impression Codecom du Territoire de Fresnes - Crédits graphiques Codecom Fresnes / Erespik



① J'ai plus de 70 ans ou je suis atteint-e d'un handicap. Je retire une **carte de transport** auprès du CIAS *

Je **réserve** mon transport au plus tard la veille avant 12h00 auprès de : **TAXI BOURGEOIS**
☎ 03 29 87 52 33

③ En cas d'**annulation**, je prévois au plus tard 3 heures avant le départ

④ Je **présente ma carte** de transport au Taxi. Il vient me chercher devant chez moi et me raccompagne au retour

Je **règle directement au Taxi** : ⑤
- **Forfait** : le montant du forfait choisi
- **Transport médical** : l'intégralité de la course

* CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) ☎ 03 29 87 33 25
Mme Sandrine TOUSSAINT - 5, rue du château 55160 FRESNES-EN-W

Forfait vers FRESNES - Aller/Retour
de 8h00 à 18h00 pour le dernier retour (hors jours fériés)

- Déplacement personnel : du lundi au vendredi
- RDV médical : du lundi au samedi

5 €

Forfait vers VERDUN ETAIN VIGNEULLES - A/R
de 8h00 à 18h00 pour le dernier retour (hors jours fériés)

- Déplacement personnel : du lundi au vendredi
- RDV médical : du lundi au samedi

10 €

Forfait Intra CODECOM - A/R
de 8h00 à 18h00 pour le dernier retour (hors jours fériés)

- Sortie occasionnelle, réunion de club, ou association, activités de la résidence autonomie : du lundi au vendredi

1 personne
5 €

2 personnes
3 € / P

Formule Transport Médical

Du lundi au vendredi - de 8h00 à 18h00

Consultations à l'hôpital ou chez un spécialiste dans un rayon de 130 km autour de Fresnes

Le CIAS vous rembourse :

- 25 € pour un A/R vers Metz / Toul / Nancy / Reims
- 20 € pour un A/R vers Jarny / Briey

0,72 €/km
+ 2 €

Bon à savoir

- Les personnes non-autonomes peuvent se faire accompagner d'un aidant de leur entourage. **Le transport de l'aidant est gratuit.**
- Tout retour au domicile après 19h00 sera facturé en supplément à l'utilisateur.
- Cette offre ne peut se substituer à un bon de transport en VSL délivré par votre médecin. Toute personne bénéficiant de tels bons de transport doivent les utiliser prioritairement.
- Le T à D n'est pas un transport médical en taxi conventionné de type VSL. Votre chauffeur n'est pas tenu de vous accompagner sur votre lieu de RDV.
- La société TAXI BOURGEOIS s'efforce de répondre à vos demandes de transport de la meilleure façon possible. Merci de veiller à rester courtois-e avec votre chauffeur et lors de votre réservation.